

PROGRAMME DE FORMATION

L'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel paramédical, social, éducatif ainsi que des collectivités et des divers services travaillant auprès d'un public de jeunes en difficulté d'insertion.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Identifier les enjeux, dans une perspective psychosociale et clinique, de la problématique des jeunes en difficulté d'insertion.

Identifier et utiliser les dispositifs existants pour l'accompagnement et l'insertion des jeunes.

Programme

Approche théorique et clinique de l'adolescent et du jeune adulte :

- Structuration psychique.
- Spécificités du fonctionnement psychique de l'adolescent et du jeune adulte.
- Les principaux mécanismes de défense.
- Un lien social en mutation.

Les mesures, dispositifs et structures d'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de 26 ans :

- L'Education nationale, l'école de la deuxième chance, les missions locales.
- Les partenariats et leurs missions (les Bij/Pij, services jeunesse, services emploi, la prévention spécialisée, la PJJ,...).
- L'accompagnement des décrocheurs, le réseau Epide.
- Les SIAE et les contrats aidés, l'AFPA, les PLIE, le Pôle Emploi.
- L'hébergement d'urgence et la protection des mineurs.
- La question de la posture des professionnels accueillants et la question de la qualité d'écoute.
- Le travail en réseau et complémentarité.

Méthodes et supports

Apports théoriques et pratiques. Études de cas proposés par les stagiaires. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.